

Lettre de Jean Paulhan à Benjamin Crémieux, 1935

Auteur : Paulhan, Jean (1884-1968)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Paulhan, Jean (1884-1968), Lettre de Jean Paulhan à Benjamin Crémieux, 1935, 1935.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14869>

Information sur la lettre

Date 1935

Destinataire Crémieux, Benjamin (1888-1944)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

nrf

Samedi.

[1935 ?]

G.G. " Avouez que le théâtre actuel ne justifie pas l'existence dans la nrf, qui manque de place pour parler des romans, l'existence d'une chronique dramatique.

J.P. — Je me demande si les romans ne sont pas aujourd'hui trop nombreux et trop confus pour que l'on puisse en parler utilement, et comme la nrf doit en parler : en les jugeant.

G.G. — Les pièces sont bien plus confuses encore.

J.P. — Mais les chroniques de Cr. me semblent avoir une valeur générale, et ne pas concerner seulement le théâtre. Elles sont méthode, plus encore que chronique.
(Il est possible que Lhote se trompe parfois, mais je trouve à ses notes cet avantage

Paris, 3, rue de Grenelle (VF).

sur celles d'Allard qu'elles posent
des questions générales, elles sont
pleines de doctrine, enfin elles sont urf.)

G.G. - La doctrine n'est rien, s'il n'y a pas
à la base un jugement juste et sensible.
Or il n'y a aucun jugement chez Lhote,
aucune sorte de jugement. Cr. même,
qui voit et qui sent très justement les
romans, me semble se tromper, dès
qu'il s'agit d'une pièce. Du moins est-il
d'un avis exactement opposé au mien.
Vous savez si je vous parle rarement
de la revue. Mais quand elle soutient
au théâtre des idées exactement oppo-
sées aux miennes (et certes le théâtre
est peut-être la seule chose à laquelle
je me sois toujours intéressé et sur
quoi j'ai quelques idées) que voulez-
vous que je devienne? Non, demandons
de temps en temps à Cr. des notes sur
quelques pièces, mais non pas une
chronique.

J.P. - Le jugement de Cr. me paraît juste,

2

nrf

mais je ne déteste pas que le jugement
puisse être retiré de ses chroniques, sans
que la chronique tombe. Prenez le théâtre-
représentation ...

etc.

ne voudrais-tu pas songer à des concilia-
tions possibles? Par exemple : nous en
reviendrions au système des notes, mais
dans quelque temps tu me donnerais
tes conclusions dans un article. Ou bien
d'autres. Je puis bien te dire en tout cas
qu'il me serait très désagréable et plus
probablement impossible de m'intéresser
encore à une nrf où tu ne serais pas,
au centre de laquelle tu ne serais pas.
Mais il me semble que ta première réac-
tion était beaucoup trop violente.

Je n'en ai fait part

Paris, 3, rue de Grenelle (VI).